## Les objectifs du Groupe Mares

Des objectifs basés sur l'échange de connaissances et de savoir-faire :

- **Mutualiser** les compétences et **échanger** les connaissances de chacun en animant un réseau régional thématique ;
- **Communiquer** les savoir-faire et compétences des structures partenaires ;
- **Sensibiliser** tous les publics à la thématique en développant des outils de communication ;
- **Conseiller** et **accompagner** les particuliers comme les professionnels sur la thématique des mares ;
- **Développer la connaissance** sur la répartition des mares en région via l'outil de recensement régional.

## Qu'est-ce que le Groupe Mares ?

Le Groupe Mares des Hauts-de-France est une plate-forme régionale réunissant tous les acteurs oeuvrant au service de la protection, de la gestion et de la mise en valeur pédagogique des mares et plus largement des zones humides. Le Groupe Mares est porté par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France (associations à but non lucratif).

**Collectivité, exploitant agricole, privé, associatif, chacun peut agir en faveur des mares...**

**Contactez-nous !**


**Secrétariat du Groupe Mares**
160 rue Achille Fanien
ZA de la Haye - 62190 Lillers
Tél : 03 21 54 75 00 - Fax : 03 21 54 56 07
Mail : contact@groupemares.org
Retrouvez toutes les informations et plaquettes du Groupe Mares sur le site :
**www.groupemares.org**



Réalisation : Groupe Mares 2019 - Rédaction : © CEN - L.Caron, N.Delatre - Conception : © CEN - F. Dabin - Mise en page : © CEN - C.Lelong - Crédits photo : © CEN - E. Tremel © Geotopia © Leonard Guilloux © CEN - G.Rey © CEN - B.Gallet


# Le Groupe Mares : c'est côa ?

Animé par :

Avec le soutien de :

# Vous êtes un particulier...

## Vous souhaitez créer une mare pour embellir votre cadre de vie et accueillir la biodiversité ?

Le Groupe Mares vous donne des conseils simples et ludiques pour la création, puis l'entretien écologique de votre mare.

Rendez-vous sur le site internet du Groupe Mares (rubrique «Publications») pour découvrir des livrets qui répondront à toutes vos questions pratiques : **https://groupemares.org**

## Vous aimez arpenter les sentiers et chemins de la région, découvrir ses villes et villages à la recherche de jolis panoramas ?

Le Groupe Mares propose un outil de recensement des mares régionales. Cet outil en ligne est un moyen ludique de faire avancer la science. Puisque l'on protège mieux ce que l'on connait bien, participer à cette prospection c'est agir en faveur des mares à préserver !

Enregistrez une mare (même disparue) observée au détour d'une promenade :
**www.carto-groupemares.org**

## Vous souhaitez participer à une sortie nature sur le thème des mares ?

Le Groupe Mares annonce les animations organisées tout au long de l'année par ses structures membres.
Rendez-vous sur la rubrique «Evénements» de son site internet pour trouver une activité près de chez vous :
**https://groupemares.org/evenements/**

# Vous êtes un acteur du territoire...

## Vous avez créé ou restauré une mare et vous souhaitez la mettre en valeur, en obtenant notamment, un gage de sa qualité ?

Le Groupe Mares récompense chaque année des personnes qui, comme vous, s'engagent en faveur de ces écosystèmes fragiles, en décernant un label des « Mares remarquables ».

Contactez le Groupes Mares pour obtenir les informations utiles afin de candidater à l'obtention de ce label accessible aux particuliers :
**contact@groupemares.org**

**Tous les ans, chaque première semaine de juin, la Fête des mares propose partout en France des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc. Retrouvez tous les rendez-vous prévus en région Hauts-de-France sur le site web du Groupe Mares et sur sa page Facebook.**

**: Groupe Mares**

## Collectivités ou associations, voici ce que le Groupe Mares peut vous apporter :

- Des conseils en matière de réglementation, de gestion.
- La mise en valeur de votre mare via son label « Mares remarquables ».
- La mise à disposition gratuite d'outils (livrets, exposition, supports de formation), sur simple demande auprès du secrétariat du Groupe Mares.
- Un accompagnement sur mesure dans la mise en oeuvre d'un plan d'actions en faveur des mares.

## Grâce aux outils de communication du Groupe Mares vous pouvez notamment :

- Valoriser vos animations via le site web du Groupe Mares et sa page Facebook.
- Valoriser vos actions via le Tintamare, la gazette du Groupe Mares éditée deux fois par an et diffusée largement à l'échelle des Hauts-de-France.
- Valoriser vos publications dans la rubrique «Publications partenaires» sur le site web du Groupe Mares.

## Vous pouvez également enrichir la réflexion au sein du Groupe Mares :

- En complétant l'outil de recensement en ligne des mares sur votre territoire.
- En apportant vos compétences avec une participation active aux actions du Groupe Mares.
- En proposant de nouvelles actions à mettre en place.

**Quels sont les pré-requis pour candidater ?**

- Votre mare est inscrite dans l'outil de recensement des mares régionales : www.carto-groupemares.org
- Votre mare est accessible au public au moins une fois par an (Fréquence grenouille, Fête des mares, Fête de la nature, des jardins)...
- Votre mare sera accessible pour une visite des membres du comité de sélection du label (entre juin et août).

**Contactez le secrétariat du Groupe Mares pour nous rejoindre !**

## Le Groupe Mares en bref :

- **135 structures membres (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées) ;**
- **2 réunions plénières par an (discussions sur les projets, retours d'expérience) ; des groupes de travail thématiques ;**
- **3 axes de réflexion : le développement du réseau, les projets liés à l'éducation à l'environnement, les projets liés à la connaissance ;**
- **1 outil de recensement en ligne des mares régionales ;**
- **1 label de qualité pour récompenser les «Mares remarquables» ;**
- **5 plaquettes thématiques et une exposition.**